EXOTRAIL, START UP LAURÉATE DE LA 2E VAGUE DU CONCOURS D'INNOVATION

8 start-up accompagnées par les SATT, dont Exotrail, font partie des 65 lauréats de la 2e vague du Concours d'innovation.

Exotrail fait partie des lauréats de la 2e vague du Concours d'innovation annoncés par l' Etat via le Grand plan d'investissement, en collaboration avec l'ADEME, Bpifrance et FranceAgriMer, le 20 février dernier.

Exotrail, une start up propulsée par la SATT

Financé par la SATT Paris-Saclay, le projet Exotrail mêlant l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et le Groupe d'étude de la matière condensée (GEMaC) visait à développer un système de propulsion intégré et performant pour les nanosatellites. L' enjeu technologique consistait à miniaturiser un système de propulsion performant, car les ressources disponibles sur les nanosatellites sont très contraintes.
Rappelons que la start up a récemment levé 3.5M€ d'investissement qui permettront à l'équipe de présenter son prototype de propulseur dans l'espace fin 2019, et de finaliser ses offres de produits et services.

Le Concours d'innovation

Le Concours d'innovation vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups

et des PME autour de 9 thématiques. Il permet de favoriser l’émergence accélérée d’ entreprises ayant vocation à devenir leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Dans le cadre d’une procédure favorisant la compétition, des projets d’innovation au potentiel particulièrement fort pour l’économie française sont sélectionnés. Cette sélection permet ainsi de cofinancer des projets de recherche, de développement et d'innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600.000€ et 5 M€.

65 lauréats de la 2e vague ont été sélectionnés pour un montant total de 37 millions d’ euros. Les lauréats recevront leur prix lors d’une cérémonie organisée l’été prochain.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus
> SATT